

Association des anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du mardi 17 janvier 2023 à Montmarault

Présents :

Mesdames :BARDET Chantal, DELECRAY Huguette, FOUGEROUZE Anie, MARTIN Christine

Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, HENRY Jean-François, POURVOYEUR Michel, THUAULT Jean-Pierre, VANNEAU Claude, VERRON René

Excusés :

Madame FAVIER Camille

Messieurs DERET Jean, LAVIS Bernard, VILLECOURT Louis

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 4 octobre 2023 :

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

Bilan de la remise des Mariannes du Civisme :

Cette remise des Mariannes du Civisme s'est déroulée en fin de l'assemblée générale de l'ADM03 vers 12h00.

Cette manifestation a, semble-t-il, été appréciée par les représentants de l'ADM 03, un seul regret cette dernière a été peu relayée dans la presse locale.

Point sur les travaux des référents communautaires :

Le président fait un tour de table :

- la démarche est en cours auprès de la Communauté de Moulins ; Maurice BAQUIER a commencé mais il constate que cette démarche n'est pas évidente à entreprendre
- Jean-François HENRY pense que cette démarche est un peu compliquée
- René VERRON n'a pas encore commencé pour la Communauté de Vichy
- pour la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, des contacts ont été pris sur Varennes-sur-Allier sans succès à ce jour
- René AUGER rencontre beaucoup de problèmes au niveau de la Communauté de Montluçon.

François FRADIN devrait établir dans les prochains jours un document informatique sur la liste des maires pour notre département par communautés de communes avant et après la dernière élection municipale.

Une rencontre sera organisée avec le Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier en vue d'établir une convention afin de nous aider dans notre démarche.

Participeront à cette réunion Madame MARTIN Christine et Messieurs AUGER René et VERRON René.

Préparation du renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

Notre assemblée générale de cette année verra le renouvellement de son troisième tiers.

Les membres sortants sont les suivants : Madame Camille FAVIER, Messieurs Maurice BAQUIER, Jean DERET, René AUGER et René VERRON.

Les membres sortants se représentent, à l'exception de Maurice BAQUIER qui souhaite ne pas se représenter. Il nous informe que Monsieur Jean-Pierre BOUGEROLLE, ancien maire de DURDAT-LAREQUILLE se présentera à sa place.

A l'issue de ce vote, les Communautés du Pays d'Huriel, du Val de Cher et du Bocage Bourbonnais ne seront pas représentés au conseil d'administration.

Modification des statuts et Assemblée Générale extraordinaire :

Afin que toutes les Communautés de communes ou d'agglomération puissent être représentées au conseil d'administration, le nombre d'administrateur passera de 15 à 18 membres. Ces trois nouveaux postes seront réservés pour les communautés du Pays d'Huriel, du Val de Cher et du Bocage Bourbonnais, un représentant par communauté.

Pour se mettre en conformité avec les statuts de la FAMAFA, il convient également de modifier les articles 1, 2, 5 et 6 de nos statuts pour permettre aux présidents et vice-présidents d'EPCI de l'Allier non anciens maires et adjoints de pouvoir adhérer à notre association.

Les membres présents du conseil d'administration acceptent à l'unanimité que ces modifications statutaires soient présentées à la prochaine A G d'Ebreuil.

Compte de résultat et bilan 2022 :

Notre association compte 113 membres à jour de leur cotisation.

Au niveau du compte d'exploitation :

Le montant des produits s'élève à : 6 441,16 €

Le montant des dépenses s'élève à 9 755,30 €

La création du site internet présente une dépense exceptionnelle de 2 636,40 €

Le montant du résultat pour cette année présente un déficit de 3 314,14 €

Au niveau du bilan.

Ce dernier s'équilibre à 8 851,87 € comme en 2021

A partir de cette année, il est nécessaire de prévoir une dépense supplémentaire de 404,40 € par an afin d'assurer les frais de maintenance du site internet.

Notre cotisation d'un montant de 20 € n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années.

Pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie et du coût des frais de maintenance du site internet, les membres présent du conseil d'administration proposent d'augmenter la cotisation annuelle de 2 € soit 22 € à partir de 2024. Cette proposition sera soumise au vote lors de la prochaine A G d'EBREUIL.

Organisation de l'assemblée générale du 11 mai 2023 à EBREUIL :

Le prix du repas est arrêté à 32 €. Afin de tenir compte des frais pour les différentes visites, le montant de la journée demandée à chaque participant sera de 35 €.

Les personnalités suivantes seront invitées à cette assemblée générale :

Madame la Préfète de l'Allier, Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier, Monsieur le Président de la FAMAF, Messieurs les Sénateurs de l'Allier, madame la Présidente de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier, Monsieur le Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier, Monsieur le Maire d'Ebreuil.

Une réunion sur place sera organisée la veille le vendredi 10 mai 2023 afin de préparer la mise en place des tables et de vérifier le bon fonctionnement des différents outils informatiques (ordinateur, vidéo projecteur...) nécessaires à l'assemblée générale.

Les invitations pour cette assemblée générale seront envoyées le 10 avril 2023 au plus tard avec une demande de réponse pour le 20 avril 2023.

Le conseil d'administration se réunira le 25 avril 2023 à partir de 10h00 afin de finaliser l'organisation de cette assemblée générale.

Journal de liaison n°9 :

Les différents articles sont prêts. La finalisation de ce journal de liaison se déroulera lors du conseil d'administration du 25 avril 2023.

Journée au Sénat du 11 mai 2023 :

A ce jour 52 personnes se sont inscrites pour participer à cette journée. Le car partira de Montmarault le matin à 5h00 et sera de retour à Montmarault à 22h.

Le prix de la sortie sera de 100 € compris le déjeuner dont le montant s'élève à 46 €.

Formation à l'utilisation du site internet :

Actuellement, seul François FRADIN est habilité à œuvrer pour apporter les informations utiles et nécessaires pour l'actualisation de notre site.

Il sera accompagné dans cette démarche par deux adjoints : Madame la secrétaire de l'ADM 03 et Monsieur Claude Vanneau.

Le coût global de cette formation sera de 168 € TTC.

Questions diverses :

Il n'y a pas de question.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **Mardi 25 avril 2023 à 10h00 à Montmarault ou à Ebreuil**. Le lieu n'est pas encore défini à ce jour.

La séance est levée à 12h40.